

qu'il comprendra la mienne, comme député ministériel.

Actuellement, monsieur l'Orateur, l'honorable député pourra admettre...

M. David Lewis (York-Sud): Il pourrait répondre «oui».

M. Loiseau: Non, il ne peut pas répondre «oui» quand ce n'est pas «oui».

M. Lewis: Le ministre pourrait répondre «oui».

M. Loiseau: Oui, et quel argument l'honorable député aurait-il avancé dans ce cas-là?

Monsieur l'Orateur, l'honorable député va se rappeler facilement que c'est le parti libéral qui a décidé de réduire de 70 à 65 ans l'âge d'admissibilité à la pension de vieillesse. Alors, l'an prochain, à compter du 1^{er} janvier, soit dans cinq mois, tout citoyen canadien âgé de 65 ans ou plus sera admissible à la pension de vieillesse, et cela coûtera 600 millions de dollars de plus par année au gouvernement.

La pension de sécurité de la vieillesse coûte actuellement, selon le budget des dépenses de 1969-1970, 1,500 millions de dollars. En 1970-1971, elle coûtera 1,620 millions de dollars.

Pour ce qui est du supplément de revenu garanti, selon le budget des dépenses de 1969-1970, il en coûtera au gouvernement fédéral 269 millions de dollars de plus et, en 1970-1971, 286 millions.

Toutefois, l'augmentation de l'ordre de 2 p. 100 pour 1969-1970, qui est comprise dans les chiffres cités tout à l'heure...

• (10.10 p.m.)

[Traduction]

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette d'interrompre le secrétaire parlementaire, mais son temps de parole est expiré.

[Français]

L'AGRICULTURE—LE REVENU DES PRODUCTEURS DE LAIT INDUSTRIEL

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, il est de mon devoir d'appeler l'attention de l'honorable ministre de l'Agriculture (M. Olson) sur le mécontentement presque général des producteurs de lait industriel, dont le revenu diminue à cause de la politique laitière du gouvernement pour l'année 1969-1970.

On a parfois tendance à vouloir blâmer les cultivateurs d'être responsables d'un tas de choses. Cependant, en 1966, le gouvernement lui-même s'inquiétait de la diminution de la production laitière. Au fait, le ministre de

l'Agriculture de l'époque déclarait, le 23 mars 1966, et je cite:

A moins de redonner confiance au producteur dans sa capacité de vivre convenablement de l'industrie laitière, il nous faudra faire face à des pénuries éventuelles.

Alors, on a établi une politique afin d'inciter les cultivateurs à augmenter leur production, à accroître l'étendue de leur terre, de façon à rendre leur exploitation plus rentable et être en mesure de fournir la production laitière nécessaire à la consommation canadienne.

Le même jour, l'ancien ministre de l'Agriculture disait que ce qui incitait principalement le gouvernement à agir, c'était le grand nombre de producteurs laitiers qui abandonnaient cette industrie pour s'adonner à l'élevage des porcs et des bœufs. Il a dit également qu'il se préoccupait du fait qu'un grand nombre de producteurs laitiers avaient abandonné tout à fait l'agriculture, de sorte que le Canada faisait face à l'éventualité d'une grande pénurie de produits laitiers nécessaires à la consommation nationale.

Il disait également qu'il nous fallait des terres rentables et efficaces et qu'on avait pris des mesures à cette fin par le truchement de la Société du crédit agricole et de l'ARDA. Et le ministre actuel de dire ceci: Je ne vois pas comment nous aiderons les cultivateurs en leur donnant plus de crédit, en les aidant à s'endetter, à moins que nous ne participions davantage à la mise en marché et, particulièrement, en protégeant davantage nos producteurs.

Or, le 31 mars 1969, le ministre de l'Agriculture a annoncé une nouvelle politique laitière. En vertu de cette politique, il s'est produit une diminution du prix en ce qui touche le contingentement. Je ne suis pas prêt à blâmer totalement la politique, mais quant au prix établi et à la taxe imposée à l'exportation, je m'y oppose.

On se souviendra qu'en 1967, une marche sur Ottawa avait été organisée par les cultivateurs et, à ce moment-là, le ministre de l'Agriculture est venu les rencontrer devant le parlement. J'étais de leur nombre et l'honorable ministre des Forêts et du Développement rural (M. Sauvé) nous avait déclaré que nous avions raison de faire des revendications, que nous aurions dû organiser notre marche sur Ottawa il y a 10 ans et que nous avions été très patients. Nous sommes donc repartis avec l'espoir que le gouvernement établirait une politique laitière à long terme, que les prix seraient rétablis et que si nous faisons un effort, nous réussirions enfin à solutionner le problème.

En 1968, qui était une année d'élections, le gouvernement, alors minoritaire, a décidé d'augmenter le subside à \$1.31. Cela a fait